

Entraînement Piste GP Magny-Cours du dimanche 31 août 2025

- DOSSIER D'INSCRIPTION -

Tarif standard : 200 € par pilote (5 sessions de 20 mn + « pack assurance RC individuelle pilote + RC Moto »)
Tarif Préférentiel 1 : 180 € pour les pilotes également inscrits sur le roulage Piste Club Magny-Cours juin **ou** Bugatti 15 & 16 août !
Tarif Préférentiel 2 : 170 € pour les pilotes également inscrits sur les roulages Piste Club Magny-Cours juin **et** Bugatti 15 & 16 août !

Pour les gros rouleurs : Possibilité de prendre le pack Endurance (supplément de 100 euros, sous réserve des places disponibles)
Vous êtes inscrits en "Experts" + "Confirmés" (soit 10 sessions de 20 mn de roulage) => Réservation sur demande à joindre à l'inscription (sans règlement).

- **Accompagnement dédié** (sur une session ou sur la journée) par instructeur avec liaison radio, caméra avant / arrière, débriefing vidéo (possibilité de garder la vidéo)
Infos sur demande par mail à contact@team-blats.org
- **Location motos et équipement via Envie2Rouler** (https://envie2rouler-store.com/index.php?id_category=144&controller=category)
Location équipement racing et moto (OVALE 160cc / 190cc, CBR600RR, CBR1000RR-SP) à tarif préférentiel via notre partenaire Envie2Rouler.

Comment régler :

- **Par chèque**
1 chèque d'acompte de 80 € + 2 chèques de 60 € (50€ si tarif Préférentiel 1, 1 chèque 50€ + 1 chèque 40€ si tarif Préférentiel 2) à l'ordre de TBO
Chèque d'acompte (ou chèque de la totalité) encaissé uniquement après confirmation de votre inscription.
Le 2nd chèque sera encaissé début avril et le 3^{ème} encaissé trois semaines avant le roulage.
- **En espèces** : 1 chèque de dépôt de garantie du montant souhaité (rendu contre règlement espèces) + complément éventuel par chèque.
- **Paiement en ligne** via le site HelloAsso :
Accès direct : <https://www.helloasso.com/associations/team-blats-organisation/evenements/entraiment-piste-gp-magny-cours-du-dimanche-31-aout-2025>
Participation aux frais de paiement en ligne : environ 6€ (mais vous pouvez donner moins, 5 ou 6€ est une bonne moyenne)

Assurances « annulation » / « chute » : depuis 2024, vous n'êtes plus obligés de régler via un site de paiement en ligne pour souscrire ces assurances (voir détail page suivante).

Organisation du roulage :

Pour votre sécurité présence vigilante du staff TBO (une douzaine de bénévoles licenciés FFM OCP dont 6 pompiers d'Orléans).

Vous pouvez arriver la veille à partir de 18H30 (pas avant, vous serez refoulés). Vous serez avisés en cas de modification. **Attention : Fermeture des grilles à minuit.**

Les visiteurs ne sont pas autorisés la veille (pour éviter le doux bazar nocturne).

Dès votre arrivée (que ce soit la veille ou le matin du roulage), présentez-vous au contrôle administratif muni de votre permis de conduire (ou CASM) sans tarder

Possibilité de camper sur place (prévoir prises électriques type camping-car pour vous connecter aux bornes).

Les repas ne sont pas fournis (le restaurant à l'entrée du circuit sera ouvert et présence d'un camion « Food Truck »).

Barbecues autorisés, prévoyez de quoi vous désaltérer. **Alcool strictement interdit en journée (pilotes et accompagnants).**

Des blocs sanitaires (WC, douches) sont disponibles sur les paddocks.

7H15 : Café brioches cookies

Ouverture du contrôle administratif (pointage, remise étiquette de groupe de niveau contre présentation du permis de conduire ou CASM, diverses consignes, ...)

8H15 : Briefing général **OBLIGATOIRE pour tous les pilotes devant le box TBO.**

Horaires sessions : 9H00-13H00 14H00-17H00. (Attention : il n'y a qu'une heure de coupure déjeuner)

4 groupes de 50 pilotes : "Débutants" - "Initiés" - "Confirmés" - "Experts"

5 sessions de 20 mn par groupe, se présenter en pré-grille 5 mn avant chaque session, début des sessions à 9H00 par le groupe "Experts"

TBO a souscrit l'option 2nd ambulance et second médecin urgentiste :

En cas d'intervention du 1^{er} véhicule médicalisé, le 2nd prend le relais afin de limiter l'interruption, dans la mesure du possible, de la session en cours.

Néanmoins, la session sera interrompue si les deux sont en intervention mais reprendra dès que l'un des deux sera à nouveau disponible (prise en charge sur site du blessé par le Samu ou évacuation sur le centre médicalisé en bout des paddocks de la piste GP).

=> TBO et le service piste Magny-Cours ne pourront en aucun cas être tenus responsables des pertes de temps de roulage occasionnées.

Présence d'un photographe professionnel, photos vendues sur place ou sur son site, tarif préférentiel (à confirmer).

Camion atelier pour vos achats et changement de pneus ou achats d'accessoires.

Novices :

- Guide pilotage moto sur circuit offert (très complet, 40 pages) à réclamer lors du contrôle administratif.
- Briefing adapté à 9H00 (consignes sécurité circuit, drapeaux, conseils pratiques et fondamentaux technique pilotage)
- Premières sessions sous l'encadrement de pilotes expérimentés du Staff TBO.
- Débriefing après chaque session, atelier déhanché entre midi et deux.

TBO ne prend pas de réservation => pour valider votre inscription, faites-nous parvenir au plus tôt (par courrier postal exclusivement) :

1. **le formulaire** (dernière page), rempli et signé après l'avoir lu attentivement
=> si vous n'avez pas d'email de contact donnez celle d'un proche ou d'un pote (j'envoie les confirmations d'inscription par email)
=> merci de soigner l'écriture de l'adresse mail (écrivez en majuscules), vous ne pouvez pas imaginer le temps perdu à déchiffrer (en particulier les ".", "-" et "_").

2. **vos chèques** : chèques acompte et solde (ou un seul chèque du montant total) à l'ordre de TBO (merci de ne pas les agraffer)

⇒ **Rubrique "Expérience Piste"** : Indiquez le nombre de journées piste **quel que soit le circuit** (depuis vos début, pas uniquement cette année) que vous aurez à votre actif le jour du roulage. Tenez compte des autres éventuelles journées que vous allez faire avant ce roulage.

⇒ Indiquez si vous avez fait un ou plusieurs stages de pilotage. Attention : on parle de vrai stage de pilotage (type ACO, BMC, H2S, ...).

⇒ **Rubrique "Déjà tourné sur ce Circuit"** : Si oui, indiquez votre chrono régulier (pas le meilleur temps arraché en mode trappeur)

⇒ Ne signez pas les formulaires pour vos potes. En cas d'incident vous risqueriez de gros ennuis sur le plan de la responsabilité.

Coup de gueule :

Ne vous surclassez pas, ne trichez pas sur vos chronos ni sur votre expérience !

Un bon pilote n'est pas forcément un pilote rapide. C'est d'abord un pilote qui a cherché à acquérir un pilotage fluide en maîtrisant la trajectoire et la technique.

Sur la piste, il y a les pilotes que l'on admire pour leur style, il y a aussi ceux qui font peur. Ces deux catégories ont un point commun : ils font beaucoup parler d'eux dans les paddocks.

Nous insistons lourdement, mais nous parlons de votre sécurité et de celle des autres.

Dans tous les cas, TBO ne peut être tenu responsable des pilotes qui ont délibérément faussé leur déclaration de niveau.

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>

Entraînement Piste GP Magny-Cours du dimanche 31 août 2025

LICENCE FFM – ASSURANCES - REGLEMENT CIRCUIT

📄 Page à lire attentivement pour que ce roulage se passe au mieux pour vous (inutile de l'imprimer, ne pas nous la retourner).

LICENCE FFM

La licence FFM n'est pas obligatoire lors des roulares TBO car nous vous fournissons le « Pack assurance » (voir détails ci-dessous).

ASSURANCES

Pack assurance (RC Pilote + RC Moto Circuit)

Nous vous informons que TBO n'intègre plus l'Individuelle accident (IA) dans le « pack assurance » pour chaque participant.

Pour les pilotes n'ayant pas d'assurance corporelle ou d'individuelle accident nous recommandons la souscription d'une assurance « Individuelle accident » (voir rubrique Assurances complémentaires).

Le fait que TBO vous fournisse la RC Moto circuit ne vous affranchit pas, au regard de la loi, de l'obligation d'assurance RC de votre moto (article L211.1 du code des Assurances). Notez bien que la RC moto fournie par TBO s'applique exclusivement au roulage TBO, donc limité géographiquement à l'enceinte du circuit et limité dans le temps au roulage TBO.

Cette RC moto « circuit » ne vous couvre pas lors des trajets entre votre domicile et le circuit.

Cela veut dire que si votre moto tombe de la remorque lors du déplacement vers le circuit et blesse un tiers, la RC moto souscrite par TBO ne sera pas applicable.

Autrement dit, vous ne serez pas couvert si vous n'avez pas assuré votre moto en RC. Si le tiers est gravement blessé et fini dans un fauteuil roulant, vous allez y laisser votre maison et payer pour le restant de vos jours.

Mais là, c'est votre problème : TBO a un devoir d'alerte et de conseil, mais c'est à vous de prendre vos responsabilités.

Assurance complémentaire « individuelle accident »

Cette année, l'individuelle accident (IA) est optionnelle, c'est la raison pour laquelle nous vous proposons toujours de souscrire des garanties complémentaires facultatives lors de votre inscription à nos roulares.

🚫 **Nous ne pouvons que vous conseiller fortement de souscrire une assurance individuelle accident via votre assureur (ou un assureur spécialisé dont ceux proposé par TBO), surtout si vous n'avez pas de complémentaire santé suffisante via votre activité professionnelle.**

NB : La complémentaire santé ne couvre pas une invalidité ou un décès, et ne propose pas des indemnités journalières.

Assurances Annulation ou Chute : depuis 2024, vous n'êtes plus obligés de régler via un site de paiement en ligne pour souscrire ces assurances !

- Par exemple, vous pouvez régler par chèque, puis dès réception du mail de confirmation de votre inscription, souscrire l'assurance annulation par internet.

🚫 **Attention : désormais TBO ne remboursera plus les frais d'inscription puisque vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation !**

🚫 **Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation ou si l'assureur vous oppose une clause d'exclusion, voici les règles de compensation TBO :**

- Avoir 50% du montant de l'inscription si annulation antérieure à 30 jours avant le roulage
- Avoir 30% du montant de l'inscription si annulation antérieure à 15 jours avant le roulage
- Montant de l'inscription intégralement perdu si annulation dans les 14 jours avant le roulage

Nous vous proposons donc un assureur incontournable dans le domaine :

AssuRacing : <https://www.assuracing.com/garantie-annulation-et-intemperies/garantie-annulation-et-intemperies-pilotes/>

Attention : Souscription possible pendant 2 semaines après inscription à ce roulage et impérativement au plus tard 3 semaines avant la date du roulage
Tarif indicatif 2023 (*) (sous réserve de modifications par l'assureur) : 22€ assurance annulation, 27€ avec assurance chute

(*) Les tarifs sont donnés à titre indicatif et n'engagent en rien la responsabilité de TBO. Les exclusions et conditions d'application sont consultables sur le site de l'assureur.

REGLEMENT CIRCUIT (extrait) Rappel du règlement Magny-Cours : (sous réserve de stipulations complémentaires)

- **Limitations sonores : 109 dB (mesure en dynamique selon préconisations des Règles Techniques et de Sécurité (RTS) de la FFM).**
🚫 Cette limite peut évoluer en fonction des futures Règles Techniques et de Sécurité (RTS) de la FFM.
- En dehors des plages horaires de roulage (avant 9H00 et après 17H00) les moteurs peuvent tourner au ralenti dans les paddock mais sans montée de régime.
- Les éléments en verre (optiques, rétroviseurs, ...) doivent être impérativement recouverts de scotch résistant (pas de scotch de bureau).
=> les optiques en plexiglass sont exemptés d'obligation de les scotcher
Rétroviseurs démontés ou, à défaut, rabattus (et recouverts de scotch résistant).
- **Caméras embarquées strictement interdites**
- Combinaison cuir (*), bottes cuir, gants cuir, dorsale et casque intégral homologué obligatoires
(* Pour le groupe "initiés", la combinaison est fortement conseillée mais pantalon cuir + blouson cuir zippés sont tolérés.

=> **Contrôle strict sur la Pitlane, vous serez refoulés en cas de non-respect de ces consignes**

- Vitesse limitée à 30 km/h dans les paddocks
- Consommation d'alcool strictement interdite en journée jusqu'à 17H00. **Consommation de stupéfiants strictement interdite.**
- Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit pour tous (enfants et adultes) lors de l'utilisation de moyens de déplacement à roue (moto, scooter, vélo, skateboard, trottinette, ...).
- Les pneus usagés ne doivent pas être mis dans les containers des déchets ménagers.
si vous ne pouvez pas les emporter, posez les à côté des containers.
- Les mineurs ne sont pas autorisés dans la voie des stands durant les horaires de roulage, même s'ils sont accompagnés d'adultes.
Prévoir bouchons d'oreille ou casques de protection sonore pour les enfants.
- Sauf stipulation contraire, l'accès à la piste est autorisé entre 19H00 et 22H00 aux piétons et tout véhicule non motorisé (casque obligatoire). Prière de vous renseigner auprès du staff TBO pour confirmation.

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>



WWW.TEAM-BLATS.ORG

Association loi 1901
Affilié FFM n°2884

TEAM BLAT'S ORGANISATION

INSCRIPTION ENTRAINEMENT CIRCUIT
- Piste GP Magny Cours du dimanche 31 août 2025 -



CONDITIONS GENERALES & REGLES DE SECURITE

- Les journées 'détente' n'ayant aucun caractère de compétition, il ne sera toléré aucune prise de risque de nature à compromettre la sécurité des participants. Tout manquement ou comportement dangereux peut provoquer l'exclusion du motard.
- Respecter les groupes de niveau. TBO se réserve le droit d'imposer un changement de niveau à un participant.
- Les participants doivent se conformer aux ordres et consignes donnés par les commissaires de piste et par les représentants de l'organisateur.
- TBO se réserve le droit d'exiger le retrait d'un accessoire ou équipement jugé dangereux (caméras, barres de stunt, ...) et de refuser l'accès à un participant dont la moto n'est pas conforme à une pratique sur circuit.
- Respecter la signalisation des drapeaux actionnés par les commissaires de piste :
 - Drapeau jaune : Danger (chute ou piste encombrée) => **ne pas dépasser**, ralentir et adapter la vitesse aux conditions de visibilité.
 - Drapeau rouge : Séance interrompue (chute grave ou piste impraticable) => **ne plus dépasser, regagner les stands à allure raisonnable.**
 - Drapeau à damiers : Fin normale de la séance de roulage => finir le tour sans ralentir et regagner les stands.
- Tout désistement intervenant dans les 30 jours précédant la journée ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Dans tous les cas, il sera retenu un forfait de 50 euros correspondant aux frais de dossier.
- TBO ne garantit plus le remboursement - même partiel - des pilotes n'ayant pas souscrit l'assurance annulation.

J'atteste :

- Avoir pris connaissance des conditions générales & règles de sécurité et les accepter dans leur globalité, ainsi que d'être conscient des risques encourus par la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Etre informé de l'interdiction formelle de consommer de l'alcool ou produits stupéfiants pendant les journées de roulage sur circuit.
- Etre avisé du risque d'exclusion en cas de manquement ou non respect du règlement intérieur du circuit, des conditions générales & des règles de sécurité ci-dessus, sans pouvoir prétendre à aucun dédommagement ou remboursement que ce soit.
- Etre en bon état de santé, sans contre indication à la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Avoir vérifié le bon état mécanique de ma moto (freins, pneumatiques, absence de fuites d'huile ou liquide refroidissement, ...).
- Etre titulaire du permis de conduire (A, AL, B, CASM, ...) adapté à la conduite de ma moto sur circuit fermé.
- Assumer l'entière responsabilité des conséquences résultant d'un éventuel incident ou accident me mettant en cause directement ou indirectement. Renoncer à tout recours contre le circuit, ses représentants, contre les organisateurs et les bénévoles assurant l'encadrement de ce roulage.
- Utiliser un équipement de protection adapté à la pratique de la moto sur circuit : bottes, gants et combinaison cuir, casque homologué, dorsale.
- Etre avisé que je peux souscrire une assurance individuelle accident moto auprès d'un assureur spécialisé ou de l'assureur de TBO.**
Infos et souscription sur le site des assureurs <https://www.lestienemotorsportsassurance.com/> <https://assuracing.com/>

Nom et Prénom :

Adresse :

N° portable : e-mail : Moto :

Pseudo : Forum/Groupe : Parrainé par :

Expérience Piste : Nbre total de roulages à votre actif : 0 1 à 2 3 à 5 6 à 10 11 et + Stage pilotage : oui non

Déjà tourné sur ce circuit
 oui => Chrono : '... non

Licence FFM/CASM
 oui non

GRUPE SOUHAITE (2 choix possibles : entourer le choix préféré)
 Débutant Initié Confirmé Expert

Autre circuit :

Chrono : '...

Fait à le/...../2025

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

(signature du représentant légal pour les mineurs)

A retourner à : TEAM BLAT'S ORGANISATION, 114 lieu dit "Olivet", 45130 MEUNG SUR LOIRE

- accompagné des chèques à l'ordre de TBO correspondants à la formule retenue (voir 1ere page - section tarif)
- Ou d'un seul chèque de la totalité à l'ordre de TBO (encaissé après validation de l'inscription)

- Cochez cette case si vous avez payé en ligne via le site www.helloasso.com la totalité de l'inscription
- Cochez cette case si vous avez payé en ligne via le site www.helloasso.com uniquement l'acompte de 80 €

ATTENTION : Tout formulaire incomplet ou sans règlement ne sera pas pris en compte.